

Juricuma

Une nouvelle application web pour interroger le service juridique !

Ma Cuma peut-elle travailler pour une commune ? Comment convoquer une assemblée générale en bonne et due forme ? Un adhérent n'utilise plus les services de la Cuma, que faire ? ... : afin d'accompagner davantage les équipes des fédérations dans leurs missions quotidiennes, la FNCUMA propose une nouvelle plate-forme web de suivi des questions/réponses juridiques.

Ce service gratuit est réservé aux seules fédérations et AGC adhérentes à la FNCUMA.

POSER MES QUESTIONS

- Par téléphone au **09 77 55 60 00**

En permanence

- Par mail **juricuma@cuma.fr**
- Avec le **formulaire** en ligne sur Juricuma

MON ESPACE PERSONNEL

1 **Un espace d'échange privilégié avec le service juridique**, pour poser vos questions, les compléter, envoyer des documents.

2 **Une confirmation de la prise en compte du traitement de votre demande.**

3 **Un historique de l'ensemble de vos échanges** avec le service juridique.

4 **Une foire aux questions** pour trouver les premiers éléments de réponses aux questions les plus courantes. Grâce aux mots-clefs, la recherche d'information est facilitée. 50 questions déjà renseignées, et d'autres bientôt !

SE CONNECTER SUR JURICUMA

Entrez votre adresse mail et votre mot de passe sur la page d'accueil Juricuma

OBTENIR MON MOT DE PASSE PERSONNEL

- Activer le lien que vous avez déjà reçu automatiquement dans votre messagerie,
- ou demander votre accès par un simple mail à juricuma@cuma.fr

UN CONSEIL

Ajoutez à vos favoris

<https://juricuma.zendesk.com>



SERVICES

- Documentation juridique** : plus de 300 documents régulièrement mis à jour sur l'extranet www.extranet.cuma.fr
- Conférences téléphoniques** : en 1h30, de votre bureau, faites le point complet sur une question juridique ! Calendrier consultable sur Juricuma.
- Interventions en formation**
- Conseil juridique** personnalisé sur projets coopératifs atypiques

